

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU VENDREDI 26 MAI 2023**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 12
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 22 mai 2023

Date de publication : 6 juin 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six mai à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Fabrice THERVILLE, Loïc COLTEL, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL.

**Excusé(es)** : M. Bernard FAVRE a donné procuration à Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Robert LUQUET, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, M. Bernard COTTIN a donné procuration à M. Loïc COLTEL, M. Willy BONFY, Mme Sonia BLONDEAU, M. Benoît MEILHAC.

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie Claude POTTIER.

**Objet** : 2023/2605/038 – *Tarifification des goûters de la garderie périscolaire au Centre de Loisirs Educatifs en Mâconnais – année scolaire 2023-2024.*

Monsieur le Maire indique qu'il convient de revoir le tarif des goûters qui est facturé au CLEM pour la garderie périscolaire du soir.

Il explique que le cuisinier prépare les goûters pour la garderie périscolaire gérée par le CLEM. Il propose une augmentation de 4% du tarif pour la rentrée de septembre, et donc de fixer le goûter à 0.73 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'augmenter de 4% le tarif des goûters facturés au CLEM à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 soit un goûter à 0.73€
- D'autoriser le maire à signer tout acte afférent permettant la facturation des goûters.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme  
Le 30 mai 2023,  
Le Maire, Robert LUQUET

